

COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC  
OFFICE DE TOURISME D'EVREUX PORTES DE NORMANDIE

Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction

Séance du 02 juillet 2025

Date de convocation : 20 juin 2025  
Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 13  
Votants : 10

Président de séance : Stéphane SIMON  
Secrétaire de séance : Caroline PORTHEAULT

**Titulaires et suppléants présents :** Mme Lysiane BANDELIER, M. Matthieu DEVALLAND, Mme Florence HAGUET-VOLCKAERT, M. Arnaud MABIRE, M. Romain MOHAMMEDI, Mme Martine PHILIPPE, M. Patrick POINTEAU, M. Emmanuel ROUSSEL, Mme Laure SALVAT, M. Stéphane SIMON.

**Assistaient à la séance :** M. David GOBRON – EPN, Mme Nicole PERSON – EPN, Mme Caroline PORTHEAULT – OT.

**Titulaires et suppléants excusés :** Mme Stéphanie AUGER, Mme Isabelle COLLIN, Mme Viviane BERTOUT-BARBEY, M. Michel MIKLARZ, Mme Noémie VIEILLE.

---

**Délibération n°14/2025 – Création du poste de Guide Conférencier/Conseiller(ère) en séjour**

VU l'article R. 133-10 du Code du Tourisme,

VU la délibération n°03/2025 du 19 mars 2025 – Budget Primitif 2025,

VU la délibération n°08/2025 du 14 mai 2025 – Budget 2025 – Décision modificative n°1,

Le guide conférencier permanent du Comptoir des Loisirs projette un départ à la retraite à fin avril 2026.

Dans cette perspective, un contrat en alternance pour un guide conférencier/ conseiller en séjour a été conclu dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de septembre 2024 à septembre 2025.

Il s'agit de permettre le recrutement en CDI du guide conférencier / conseiller en séjour à l'issue de son contrat en alternance.

**Le Comité de Direction, après avoir voté à main levée (10 voix pour soit l'unanimité) :**

- **VALIDE** la création du poste de Guide conférencier / Conseiller(ère) en séjour dans le cadre d'un CDI à temps plein (échelon 2.1 – indice 1740).

Certifié exécutoire le 02 juillet 2025  
Transmis en Préfecture le 15 / 07 / 2025  
Publié le 18 / 07 / 2025

PRÉFECTURE DE L'EURE

17 JUIL. 2025

ARRIVÉE

Le Président,  
Stéphane SIMON

